



Lettre ouverte à la Ministre du Travail

Madame la Ministre du travail,

Vos services, depuis la RGPP en passant par la Loi NotrE, le « Ministère fort », la réforme du système d'inspection du travail, sont en perpétuelle réorganisation.

Le sens même de ces réorganisations est largement masqué par la question comptable et budgétaire que les gouvernements successifs érigent en préalable, comme vous le portez avec fidélité dans le projet de loi de finances.

Face au mouvement continu de réductions d'effectifs dans la Fonction Publique, le gouvernement tire aujourd'hui une conclusion très logique avec Action Publique 2022 : déléguer ou abandonner des missions de service public puisque les moyens de les mener ne sont plus alloués.

Pour la CFDT réinterroger l'action publique doit se faire de façon transparente sur la base des bilans des réformes précédentes. Ceux-ci sont aujourd'hui absents du débat, réduit à de la simple information sans réel dialogue social.

Pour la CFDT si l'action publique et les services qui la portent doivent s'adapter aux évolutions de la société française, une restructuration de l'ampleur de celle projetée aujourd'hui ne peut être menée tambour battant au risque de causer un sentiment d'insécurité légitime tant chez les agents que les usagers.

Pour le SYNTEF-CFDT notre Ministère doit mettre en place des moyens à la hauteur de l'impact de cette réforme qui devrait constituer, au-delà d'une profonde revue des missions, un véritable plan de transformation et de valorisation des compétences des agents et non une lapidaire suppression comptable de postes.

Pour le SYNTEF-CFDT la formation, l'accompagnement des agents, leur reconnaissance indemnitaire, leurs perspectives de carrières sont autant de leviers sur lesquels il faut agir en même temps que sur l'évolution des organisations de travail projetées.

Autant de garanties sur lesquelles nous vous demandons de vous engager dès maintenant.

Madame la Ministre, [lors de notre rencontre du 10 janvier](#), devant l'ensemble des organisations syndicales vous nous aviez conviés à vous rencontrer à nouveau en juin ou septembre.

Pour le SYNTEF-CFDT cette rencontre devient plus que jamais urgente et nécessaire.